

PARACHAT KI TETSE

Thème : pourquoi Moav ne peut intégrer la communauté d'Hachem ?

La Torah rend impossible l'intégration des Moavim et des Amonim dans la communauté d'Hachem. C'est à dire, comme l'explique Rachi, un Moavi (ou un Amoni) n'a pas la possibilité d'épouser une femme juive.

La Torah en apporte l'explication suivante :

« À cause de la chose [du fait] qu'ils ne vous ont pas devancés avec du pain et de l'eau, sur le chemin, lors de votre sortie d'Égypte, et qu'il (Balak) a payé les services de Bil'am... pour te maudire ».

Dans cette étude nous allons nous pencher essentiellement sur l'éloignement des Moavim. Et nous allons nous appesantir sur la première partie du verset : « À cause du fait qu'ils ne vous ont pas devancés avec du pain et de l'eau, sur le chemin, lors de votre sortie d'Égypte ».

Le Midrash (Sifré) explique :

« Lorsqu'il est dit "À cause de la chose (על דבר)", cela inclut également le complot. C'est ainsi qu'il est dit (Mikha) : "Mon peuple, souviens-toi de ce qu'a conseillé Balak, roi de Moav... ».

Mais de quel complot s'agit-il ?

Rachi, dans son commentaire sur notre verset, cite ce Midrash et explique :

« À cause de la chose (על דבר) : À cause du complot qu'ils ont donné **pour vous faire fauter** (avec les femmes de Moav) »

Tout d'abord, expliquons comment nos Sages ont vu dans ce verset que la Torah fait allusion à un complot.

Les commentateurs de Rachi (notamment le Mizra'hi) explique que le Sifri (cité par Rachi) s'est posé une question sur la formulation du verset : pourquoi le texte a-t-il eu besoin de préciser : "À cause de la chose" ? Il aurait dû simplement écrire : "Parce qu'ils ne sont pas venus à votre rencontre..." !

C'est pourquoi, on est obligé de dire que les mots "*À cause de la chose*" désignent une autre raison, à savoir le complot, le conseil. En effet, le mot « chose (Davar) » signifie également « parole » et peut donc tout à fait suggérer « le complot ».

Ainsi, il faut expliquer ce verset de la façon suivante : Le Moavi n'intégrera pas la communauté d'Hachem « à cause de la chose [c'est à dire : de la parole, en l'occurrence du complot] (**et parce**) qu'ils ne vous ont pas devancés avec du pain et de l'eau... ». C'est à dire que le fait qu'ils ne sont pas venus procurer aux Bené Israël du pain et de l'eau est une raison supplémentaire (le mot « et » serait donc sous-entendu).

A présent, demandons-nous d'où Rachi sait interpréter qu'il s'agit du complot de faire fauter les Bené Israël avec les filles de Moav (puis de Midian), et pas d'un autre complot.

Le Mizra'hi explique qu'un tel complot est déjà en allusion plus tôt dans la Torah, dans la Parachat Matot, où il est dit : « Elles (les femmes de Midian) se livrèrent aux Bené Israël par la parole (Davar) de Bil'am ». On retrouve le même terme : « Davar », pour évoquer ce complot initié par Bil'am de pervertir les Bené Israël. Ce qui suggère que dans notre verset, le complot (Davar) en question est aussi le même : faire fauter les Bené Israël sous l'initiative de Bil'am.

A présent, posons-nous la question majeure de notre étude. Pourquoi la Torah n'explicite-t-elle pas cette raison qui est essentielle dans l'éloignement de Moav ? Pourquoi la mentionne-t-elle uniquement en allusion, à travers le mot « Davar » (qui est superflu, pour évoquer ce complot) ?

Le Nezer Hakodesh explique qu'en fait, la Torah a dissimulé la raison du complot afin de permettre aux femmes de Moav de pouvoir intégrer la communauté d'Hachem et de se marier avec des hommes juifs.

En effet, selon cette raison (du complot), il aurait été plus approprié d'interdire également les femmes, puisque c'est au contraire par leur intermédiaire qu'est venu l'essentiel de la débauche.

Mais la Torah a voulu rendre possible aux femmes de Moav de se marier à des Juifs, comme l'enseigne la Tradition orale : « un Moavi ne peut pas entrer dans la communauté, pas une Moavit ». Pourquoi ? Pour permettre à Rout la Moavite, d'épouser Bo'az et d'être ainsi à l'origine de la sainte lignée de la Royauté de David.

En cachant en allusion la raison du complot de la faute, la Torah fait comme "abstraction" de cette raison, car elle aurait concerné les femmes de Moav également. Et la Torah ne veut pas que les femmes en soient concernées, pour préserver Rout et la dynastie du roi David.

C'est pourquoi, la Torah explicite l'autre raison : « parce qu'ils ne sont pas venus à votre rencontre avec du pain et de l'eau », afin d'indiquer, au contraire, l'autorisation des femmes d'intégrer la communauté. En effet, ce n'est pas la coutume des femmes d'aller à la rencontre des voyageurs. Elles ne peuvent donc pas être punies pour ne pas l'avoir fait.

D'autres commentateurs préfèrent plutôt opter pour la piste de réflexion selon laquelle ces 2 raisons ne constituent en fait qu'une seule et même raison. Ce qui expliquerait pourquoi la Torah les réunit dans la même phrase : « À cause de la chose [du complot] qu'ils ne vous ont pas devancé avec du pain et de l'eau », sans indiquer qu'il s'agit de 2 raisons distinctes, par la mention du vocable « et ».

C'est ainsi que le Keli Yakar explique que l'élément principal de l'éloignement de Moav réside dans le fait qu'ils ont fait fauter Israël (« pour la chose (le complot) »). Et en fait, s'ils ne sont pas venus à leur rencontre avec du pain et de l'eau, c'était précisément un stratagème pour les mener à la faute. En effet, ils voulaient que les Bené Israël se retrouvent affamés et assoiffés par la fatigue du voyage. De sorte qu'ils soient contraints de manger des sacrifices de leurs dieux et de boire de leur vin, qui incite à la débauche. C'est de cette façon qu'ils les ont conduits à la faute, comme le développe la Guemara (Sanhédrin 106a).

Hachem connaissait leur intention cachée derrière cette stratégie et c'est pour cela qu'ils ont été éloignés. Et bien que les femmes aient été l'instrument principal de la débauche, la faute principale incombe malgré tout aux hommes, car c'est la coutume des hommes d'aller à la rencontre des voyageurs, non celle des femmes. Ce sont donc les hommes qui ont provoqué la faute en privant le peuple Juif de pain et d'eau. C'est eux qui ont mené l'essentiel de ce stratagème. Ce sont eux qui sont donc concernés par cet éloignement.

Le Aroukh Laner propose une variante de cette explication. Il dit qu'après avoir démontré qu'ils n'étaient pas capables d'actes de bonté envers Israël (ils ne leur proposèrent pas du pain et de l'eau), cela aurait dû logiquement les pousser à ne pas rechercher leur compagnie. Pourquoi les ont-ils donc invités, par la suite, à consommer les sacrifices de leur idolâtrie et leur ont-ils servi de leur vin ?

C'est la preuve qu'ils ont agi ainsi par méchanceté, en allant à l'encontre de leur propre nature, dans le seul but de les faire fauter.

Le Taz, dans son sur-commentaire sur Rachi (Divré David) apporte l'explication de son grand frère, le Rav Yits'hak Halévi, basé sur ce que dit la Guemara (Baba Metsia 107b) : « Nos Sages ont enseigné : Treize vertus ont été dites à propos du pain du matin (au petit-déjeuner) » L'une d'elles qui est citée est que l'homme s'attache à sa propre femme et n'en désire pas une autre ».

Ainsi, le verset dit que Moav fut écarté « parce qu'ils ne vous ont pas **devancé** avec du pain et de l'eau » et n'a pas dit simplement : « parce qu'ils ne vous ont pas **donné**... ». Cela suggère que le texte fait référence au pain du matin. S'ils étaient venus à leur rencontre tôt le matin pour leur offrir le pain du matin, les enfants d'Israël n'auraient pas désiré d'autres femmes (en l'occurrence les Moaviote), mais se seraient attachés à leurs propres épouses. Il s'avère donc que ce conseil même, qui fut donné pour faire fauter Israël, découlait directement du fait qu'ils "ne vous ont pas **devancé** avec du pain...".

Enfin, Rav Yits'hak de Vorka a lui aussi proposé une jolie explication pour réunir ces deux raisons. Il explique qu'une transgression commise sans cause extérieure, est plus grave qu'une transgression commise avec une circonstance. C'est pourquoi Bil'am voulait que les Moavim ne viennent pas à la rencontre des enfants d'Israël avec du pain et de l'eau. En effet, nos Sages ont dit que les tribunaux rabbiniques ultérieurs ont interdit le pain des non-juifs à cause de leur huile, leur huile à cause de leur vin, et leur vin à cause des mariages mixtes. Ainsi, l'interdit de consommer le pain des (particuliers) non-Juifs s'explique par le fait d'éviter les familiarités qui pourraient en venir à glisser dans des unions avec des non-juives.

Ainsi, si Moav était venu à la rencontre d'Israël avec du pain, alors la faute avec leurs filles aurait pu être considérée comme étant la conséquence de la consommation de leur pain et, malgré la gravité de la chose, cela aurait été considéré comme une transgression avec une cause atténuante. D'autant que comme cela se passait avant le décret interdisant le pain des non-juifs, cela n'aurait même pas été une faute de manger leur pain. Ce qui ajoute dans l'atténuation de leur faute.

C'est pourquoi, Bil'am a conseillé à Moav de ne pas donner aux Bené Israël de pain du tout, afin qu'ensuite, quand ils les conduiront à la faute avec leurs filles, cette faute sera commise sans aucune cause initiale, sans aucune circonstance atténuante, ce qui rend la faute purement délibérée et donc bien plus grave.

Enfin, nous pouvons voir une allusion à ce complot dans les mots mêmes du verset : « על דבר (à cause de la chose) ». Ces mots qui font allusion au complot ont pour valeur numérique 306. La même que le mot אשה (femme). Le Texte même fait donc allusion à cette explication de Rachi selon laquelle les mots על דבר suggère le complot de faire fauter les Bené Israël avec les femmes de Moav.